



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Maroc

Question écrite n° 70878

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation d'un ancien officier de l'armée de l'air marocaine, citoyen franco-marocain âgé de soixante-treize ans et décoré de la Légion d'honneur, qui a été condamné en 2008 à douze ans de prison, apparemment simplement pour avoir écrit au roi du Maroc une lettre plaidant la cause d'anciens pilotes détenus par le front Polisario et injustement traités depuis leur libération. Elle lui demande de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour soutenir ce citoyen franco-marocain et favoriser sa libération.

Texte de la réponse

Le colonel Kaddour Terhzaz, ancien officier de l'armée de l'air marocaine en retraite depuis 1995, a été condamné, par le tribunal permanent des forces armées royales, à douze ans de réclusion, pour atteinte à la sûreté extérieure de l'État. M. Terhzaz possède également la nationalité française, acquise par alliance en 1998. À ce titre, les représentants des autorités françaises au Maroc continuent à tout mettre en oeuvre afin que les conditions de sa détention puissent être améliorées, notamment eu égard à son âge et à son état de santé. Les services compétents du ministère des affaires étrangères et européennes, à Paris comme à Rabat, sont régulièrement en contact avec la famille et les proches du colonel Terhzaz, grâce auxquels ils sont informés de l'évolution de sa situation et, en particulier, de sa santé. La famille a, en effet, obtenu un droit de visite hebdomadaire, qu'elle exerce. Sa fille, Sonia Terhzaz, a été reçue au Quai d'Orsay par le chef du service des conventions, des affaires civiles et de l'entraide judiciaire. Les autorités françaises ont bien noté l'appel à la clémence formulé par le colonel Terhzaz et sa famille. Nos interlocuteurs marocains ont été sensibilisés à ce sujet, à de nombreuses reprises.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70878

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1238

Réponse publiée le : 4 mai 2010, page 4939